

Fausse notes du début de la présidence roumaine de l'UE

Les dirigeants de l'Union européenne s'inquiètent des réformes du gouvernement social-démocrate sur la justice

BUCAREST - *envoyés spéciaux*

Une œuvre du compositeur Georges Enesco dans une salle à l'acoustique exceptionnelle – l'Athénée roumain –, et une *Neuvième Symphonie* de Beethoven somptueuse : le concert inaugural de la présidence tournante de l'Union européenne (UE), jeudi 10 janvier à Bucarest, était à la hauteur de la réputation de mélomanes des Roumains.

Mais des fausses notes se sont échappées de ce rendez-vous pourtant formel entre officiels roumains et dirigeants des institutions de l'UE. Preuve que cette présidence, entamée le 1^{er} janvier, promet d'être baroque, à un moment pourtant crucial, avec le Brexit et les élections européennes de mai en ligne de mire.

Car, après la Pologne et la Hongrie, c'est désormais la Roumanie, deuxième pays le plus pauvre de l'UE derrière la Bulgarie voisine, qui se trouve dans le viseur de Bruxelles. Son gouvernement, contrôlé par le Parti social-démocrate (PSD), multiplie, depuis son retour au pouvoir en 2016, les atteintes à l'arsenal national anticorruption. Liviu Dragnea, chef du parti et président de la Chambre des députés, brillait par son absence, jeudi soir à l'Athénée. Il était en vacances, assurait une source gouvernementale. Un camouflet pour les Européens, estime un diplomate. Condamné pour fraude électorale, il est l'homme fort du pays mais fait toujours l'objet d'enquêtes pour corruption, et l'opposition accuse le PSD de réformer la justice pour le blanchir.

Climat délétaire

Avant le concert, son vice-président, Florin Iordache, a pris à partie le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker : « Je vous assure que les décideurs de la majorité politique à Bucarest sont tout à fait cons-

cients du rôle de la Roumanie à la présidence de l'UE. (...) Nous allons nous montrer responsables. » Calin Popescu Tariceanu, président du Sénat et dirigeant de l'Alliance des libéraux et démocrates – alliée au PSD –, a même accusé la Commission d'être « une bureaucratie arrogante ».

M. Juncker avait osé, fin décembre 2018, émettre publiquement des « doutes » sur la préparation du pays à la présidence de l'UE. Plus conciliant, jeudi soir, il a souligné que, si l'UE était « faite de compromis, lorsqu'il s'agit de l'Etat de droit, aucun compromis n'est possible ». Donald Tusk, à la tête du Conseil européen, leur a même fait la leçon à l'Athénée, dans un roumain presque parfait. Il a parlé football, Dacia, mais « on ne joue pas avec les règles communes », a affirmé l'ex-premier ministre polonais.

Dehors, malgré la neige, quelques centaines de Roumains protestaient contre la corruption. « A bas les voleurs qui nous gouvernent », pouvait-on notamment lire sur les pancartes brandies. « Le gouvernement ne cesse d'attaquer l'Europe pour se faire du capital politique, affirme Dan Teodoru, étudiant en médecine qui manifestait. Notre appartenance à l'UE nous garantit la liberté, l'Etat de droit et une justice indépendante. Mais nous avons un gouvernement corrompu, c'est une honte pour l'Europe. »

Le climat délétaire à Bucarest alarme Bruxelles, déjà cernée par les gouvernements populistes de droite. Dans un pays encore très pro-européen, M. Dragnea vient de saisir la Cour de justice de l'UE contre la Commission de Bruxelles pour contester un rapport de l'Office européen de lutte anti-fraude qui le soupçonne de détournement de fonds européens de 21 millions d'euros.

Etat de droit

Mardi 8 janvier, la cheffe par inté-

rim du Parquet national anticorruption roumain, Anca Jurma, a renoncé à être prolongée à son poste, parlant d'un « environnement hostile ». Elle avait succédé, à l'été 2018, à Laura Codruta Kovesi, magistrate reconnue mais révoquée par les socialistes.

Ces derniers jours, le ministre des affaires étrangères, Teodor Melescanu, un autre proche de M. Dragnea, a justifié le projet d'un nouveau décret d'amnistie au bénéfice des personnes ayant été condamnées, selon lui, « sur la base de preuves falsifiées », au motif qu'il fallait « vider les prisons surpeuplées ». Jusqu'à présent, les tentatives d'amnistie poussées par les sociaux-démocrates pour blanchir M. Dragnea se sont heurtées à l'opposition du président conservateur, Klaus Iohannis, et

ont suscité la virulence de la rue. A la mi-novembre 2018, la Commission européenne a publié un audit sévère sur le système judiciaire roumain. L'institution communautaire a assorti son audit d'une liste d'injonctions, dont celle d'embaucher un juge du parquet anticorruption avec un mandat clair de travailler « de manière impartiale ».

La Commission franchira-t-elle le pas en lançant des procédures d'infraction, comme dans les cas polonais et hongrois, si le décret d'amnistie était adopté ou sa liste d'injonctions était ignorée par Bucarest ? La menace n'est pas vaine. « L'essentiel [de l'Etat de droit] serait affecté si une amnistie était envisagée, ce serait un recul », a mis en garde M. Juncker, vendredi 11 janvier, toujours à Bucarest.

Les Bruxellois se rassurent un peu en constatant que les pays chargés de la présidence tournante de l'UE, surtout les petits, ont peu d'influence sur les grands dossiers comme la gestion du Brexit. Reste que le symbole, pour l'UE comme pour la Roumanie, n'est pas reluisant. ■

MIREL BRAN
ET CÉCILE DUCOURTIEUX